

RT Mag

N°10



p.10

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Terre de Jeux 2024

20
**TERRE
DE JEUX
24**

www.rt78.fr

@Rambouillet.Territoires

Agglo_RT78

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





03 Le mot du Président

04 Les actus

Le budget 2024

06 À la une !

Le SCoT et l'ouverture de la base de loisirs des étangs de Hollande

10 Grand angle

RT : Terre de Jeux 2024

13 C'est voté !

Les principales délibérations du conseil communautaire

14 Décryptage

L'action sociale

16 À vos côtés...

Le Relais petite enfance de Rambouillet Territoires et les aides à la rénovation énergétique

19 En coulisses

Le service Urbanisme et programmation de l'habitat

20 Nos invités

Deux jeunes sportifs du territoire

22 Nos villes et villages

Saint-Martin-de-Bréthencourt

24 À voir, à faire !

10 idées de sorties

26 Instantanés

Retour en images sur les inaugurations

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres • Directrice de la communication : Stéphanie Brivady
Rédaction : Karine Flogéac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin • Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock • Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines – 78R@advbs.fr)





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes et chers habitants
de Rambouillet Territoires,

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris approchent à grands pas ! Et je souhaite que notre territoire soit pleinement engagé dans cet événement unique et festif qui marquera probablement l'esprit des plus jeunes. C'est la troisième fois dans son histoire que la France organise cet événement estival d'ampleur. C'est également à cette occasion que nous commémorerons également le centenaire des J-O de Paris 1924. Notre territoire sera au rendez-vous, comme il l'a toujours été, de ce moment historique.

Ce moment est l'occasion pour moi d'évoquer les valeurs que le sport transmet à nos enfants : l'esprit d'équipe, la franche camaraderie, le respect de l'autre et des règles, la persévérance, et le dépassement de soi-même. Ces valeurs sont universelles, valables de tout temps et en tout lieu. S'ajoute à elles un enjeu de santé publique, les effets positifs de l'activité sportive sur la santé physique, mais également sur la santé mentale, ne sont aujourd'hui plus à prouver. Le sport accompagnera nos enfants bien au-delà d'un terrain, d'une piste, d'un bassin, ou d'un tatami. Le sport, c'est l'école de la vie.

C'est pourquoi, depuis 2020, nous avons construit 4 city-stades, et nous en construirons un autre à Hermeray cette année. Pour les plus petits, nous avons déployé 6 aires de jeux.

En 2024, Rambouillet Territoires met également à disposition des terrains de pétanque, des parcours sportifs, des tables de ping-pong, et des tables d'échec. Garantir à tous les jeunes de Rambouillet Territoires l'accès à une infrastructure sportive est pour moi primordiale.

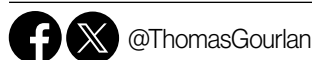
Je souhaite également vous rappeler que de nombreux événements sportifs auront lieu sur notre territoire durant cette période de Jeux, vous pourrez trouver sur le site de Rambouillet Territoires le détail de chaque événement se déroulant sur nos 36 communes. C'est donc naturellement que je vous encourage à y participer, et à faire vivre l'esprit sportif et d'amitié de notre territoire.

Vive le sport français, et les valeurs qu'il transmet aux jeunes générations.

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Île-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

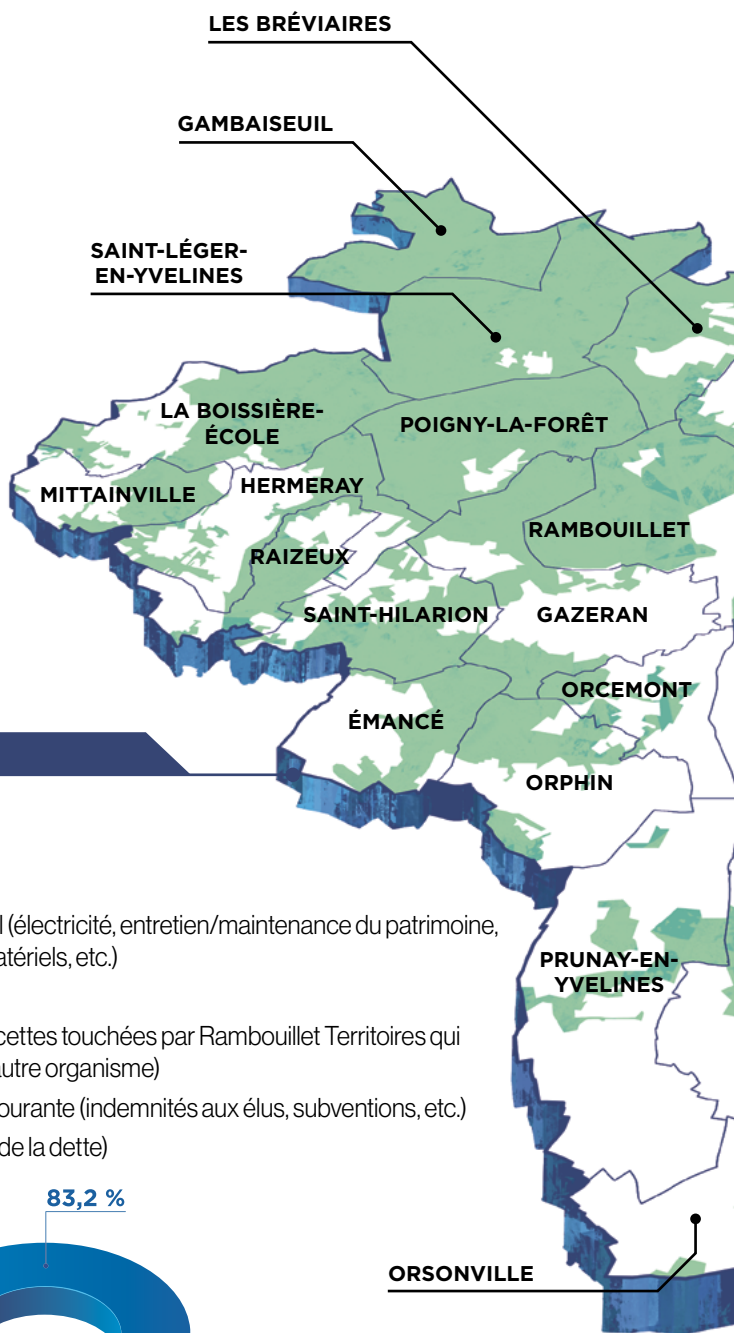
Pour suivre Thomas Gourlan



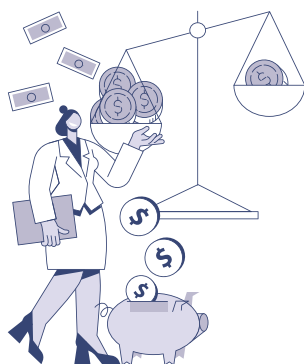
04 LES ACTUS

LE BUDGET 2024

Le budget comprend les recettes et dépenses prévues pour une année civile. Il répond aux besoins des habitants et permet à la communauté d'agglomération de poursuivre ses actions en lien avec son projet de territoire. Estimé à 182 millions d'euros, il est composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes. Présentation des grandes lignes du budget principal.



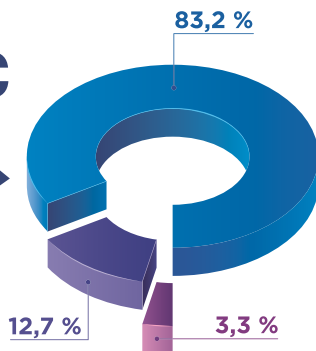
SECTION DE FONCTIONNEMENT



Dépenses
48,9 M€

- Charges à caractère général (électricité, entretien/maintenance du patrimoine, carburant, achat de petits matériels, etc.)
- Charges de personnel
- Atténuations de produits (recettes touchées par Rambouillet Territoires qui doivent être reversées à un autre organisme)
- Autres charges de gestion courante (indemnités aux élus, subventions, etc.)
- Charges financières (intérêt de la dette)

Recettes
52,7 M€



Légende :

- Impôts et taxes
- Dotations (principalement la dotation globale de fonctionnement de l'État)
- Produits des services (conservatoire, centres aquatiques, etc.)

La différence entre les recettes et les dépenses (3,8 M€) correspond à l'épargne brute prévisionnelle 2024 dégagée sur la section de fonctionnement pour financer une partie de la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

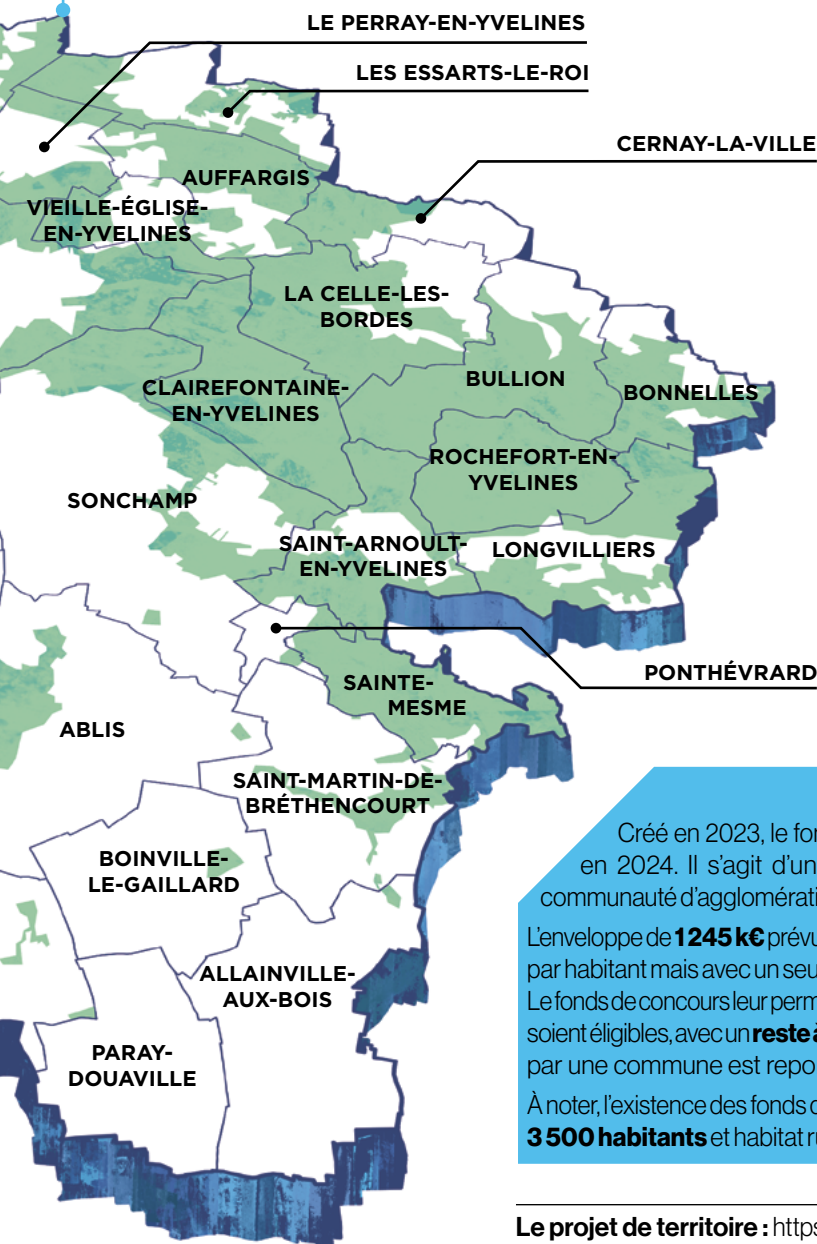
Les recettes

Elles sont constituées de financements extérieurs :

- ↳ Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée FCTVA (prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue sa principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement) : **1007 k€** estimés pour 2024
- ↳ Les subventions : **1424 k€** projetés pour 2024
- ↳ L'emprunt : **5 419 k€** estimés pour 2024

Dépenses d'équipement **18,9 M€** (+5,9 M€ par rapport à 2023)

- ↳ Création de 3 nouvelles micro crèches à Gazeran, Boinville-le-Gaillard et Les Bréviaires – **1811 k€** prévus sur les années 2024 à 2026 dont **121 k€** d'études en 2024
- ↳ Sécurisation des routes nationales RN191 et RN10 (secteurs de la Grâce de Dieu aux Essarts-le-Roi et de la Croix Saint-Jacques au Perray-en-Yvelines) – **600 k€** par an de 2024 à 2029
- ↳ Requalification des zones d'activités dont les ZA du Chemin vert au Perray-en-Yvelines et du Gros Chêne aux Essarts-le-Roi – **4 422 k€**
- ↳ Réhabilitation des locaux du siège communautaire, notamment à des fins de rénovation énergétique – **1301 k€**
- ↳ Études pour la requalification de la gare d'Arbouville à Rambouillet (travaux prévus en 2025-2026 en coordination avec Île-de-France mobilités) – **45 k€**
- ↳ Poursuite du déploiement des équipements sportifs et de loisirs de proximité – **757 k€**
- ↳ Études de rénovation des gymnases, notamment en matière d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments – **71 k€**
- ↳ Les fonds de concours aux communes – **1245 k€**
- ↳ Les subventions versées pour les dispositifs d'aides aux habitants (dispositif « habiter mieux » et acquisition de récupérateurs d'eau) – **183 k€**



Le fonds de concours aux communes

Créé en 2023, le fonds de concours aux projets communaux est reconduit en 2024. Il s'agit d'un mode de solidarité territoriale qui consiste pour la communauté d'agglomération à verser des subventions à ses communes membres. L'enveloppe de **1245 k€** prévue est partagée entre les communes, suivant une répartition par habitant mais avec un seuil minimum de **15 000 €** pour les plus petites communes. Le fonds de concours leur permet de réaliser des projets d'investissement sous réserve qu'ils soient éligibles, avec un **reste à charge de 20% minimum**. Le montant non consommé par une commune est reporté à l'année suivante tant qu'il n'a pas été consommé. À noter, l'existence des fonds de concours habitat urbain pour les communes de **plus de 3 500 habitants** et habitat rural pour les communes de **moins de 3 500 habitants**.

Le projet de territoire : <https://www.rt78.fr/projet-de-territoire>

L'ensemble des documents sur le budget : <https://www.rt78.fr/budget-et-fiscalite>



À LA UNE

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Rambouillet Territoires avec ses 36 communes est en phase de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document, une fois adopté, fixera les grandes orientations en matière d'urbanisme, de développement économique, d'habitat et d'environnement pour un territoire équilibré. Explications.

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale d'un territoire et planifie son développement pour les 15-20 prochaines années. Il définit les besoins en termes d'implantation des zones d'activités économiques

et des commerces, en répertoriant les secteurs urbanisés qui pourront faire l'objet d'une extension et en définissant les espaces agricoles.

Le SCoT doit être compatible avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les prescriptions de la charte du Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse et du Schéma directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIF-e) et nécessite l'association de différents partenaires institutionnels : Direction départementale des territoires (DDT), Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEA), le Conseil départemental, etc.

En 2020, le SCoT alors en cours a été évalué et le Conseil communautaire a délibéré la mise en œuvre de sa révision afin de l'actualiser au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de l'évolution du territoire. Cette révision s'inscrit



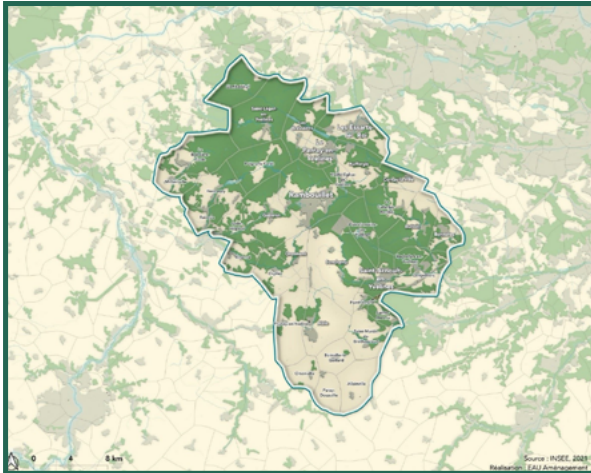
dans la continuité des documents de planification déjà élaborés par Rambouillet Territoires : le projet de territoire voté en 2022, le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Plan local de mobilité (PLM).

L'objectif du SCoT est de parvenir à un développement harmonieux et équilibré du territoire autour d'axes majeurs tels que :

- ↳ Les modes de développements : développement des entreprises et des emplois, prise en compte des transports collectifs, individuels motorisés, individuels « doux »...;
- ↳ La gestion de l'espace : espaces agricoles, naturels et forestiers (51 %), espaces urbanisés ;
- ↳ L'équilibre du territoire grâce à une action concertée avec l'ensemble des communes ;
- ↳ La mobilité : besoins liés aux différents flux de population, accès aux gares ;
- ↳ La préservation et l'amélioration du cadre de vie.

Un SCoT pour quel territoire ?

Le SCoT de Rambouillet Territoires regroupe l'ensemble du périmètre de la communauté d'agglomération, soit 36 communes et 630 km².

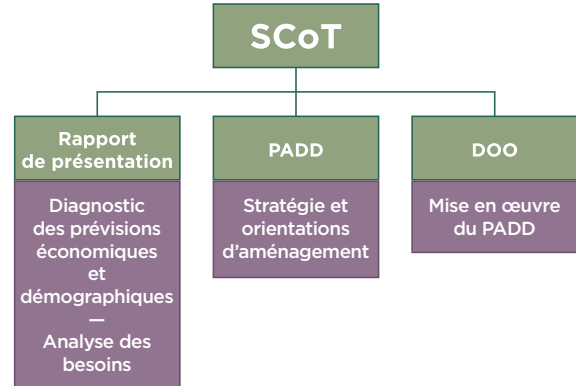


Qui décide du SCoT ?

Le SCoT ne peut être porté que par un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) tel que la communauté d'agglomération, en concertation avec les habitants et en association avec les territoires voisins et les partenaires institutionnels.

Comment se présente le SCoT ?

Le SCoT comporte 3 documents complémentaires : un rapport de présentation, un Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et un Document d'orientations et d'objectifs (DOO) assortis de documents graphiques.



Le rapport de présentation

Il contient le diagnostic établi en tenant compte des prévisions économiques et démographiques, une analyse des besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement (biodiversité notamment), d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transport et d'équipements et de services.

Sur la base de cet état des lieux, il explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientations et d'objectifs.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables)

Il définit la stratégie et les orientations d'aménagement pour le territoire. Il porte la vision partagée du territoire et le projet politique de son devenir. Il fixe les objectifs.

Le PADD a été débattu au Conseil communautaire du 22 janvier. Ses orientations s'articulent autour de trois grands axes :

- ↳ Renforcer l'attractivité économique ;
- ↳ Promouvoir un urbanisme maîtrisé : logements, équipements, services, mobilités, nuisances et pollutions, télécommunications ;
- ↳ Cultiver et revisiter les excellences patrimoniales : consommation d'espace, préservation des terres agricoles et de la ressource en eau, considération du changement climatique et des problématiques d'énergie...



À LA DEUX

RÉOUVERTURE DE LA BASE DE LOISIRS



Située dans la forêt de Rambouillet, la base de loisirs des étangs de Hollande offre une belle évasion dans la nature. C'est un lieu idéal pour des activités en famille ou tout simplement pour se détendre. Elle sera ouverte de juin à août pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Un brin d'histoire...

Commandés par le roi Louis XIV, les étangs de Hollande ont été conçus entre 1683 et 1685 sous la conduite de Vauban et de Louvois. Ils étaient destinés à contribuer à l'alimentation des fontaines du parc du château de Versailles. Le projet ambitieux comprenait le drainage du plateau de Rambouillet, la construction d'un réseau d'étangs, de rigoles et d'aqueducs. Les étangs de Hollande ont été achevés à la fin du XVII^e siècle.

Les étangs de Hollande, réservoir de biodiversité

Classés réserve naturelle nationale (RNN), les étangs constituent un écosystème de 600 hectares riche en faune et flore, l'une des premières zones humides d'Île-de-France inscrite au réseau Natura 2000 (réseau qui rassemble les sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne

ayant une grande valeur patrimoniale). Avec ses sous-bois, ses plans d'eau et ses roselières, les étangs arborent une végétation spécifique offrant un habitat important pour la biodiversité. On y trouve ainsi une grande variété d'espèces animales telles que des oiseaux, libellules, poissons, et amphibiens. Le lieu est un véritable paradis pour les amoureux de la nature.

De nombreuses activités de plein air

Les étangs de Hollande offrent une variété d'activités de loisirs telles que la baignade surveillée, la pêche, les randonnées, le pédalo, la pétanque, le minigolf ou encore le beach-volley. Ce site naturel est un lieu idéal pour les sorties en famille. Les visiteurs pourront même profiter des aires de pique-nique pour un repas en plein air !



Route des étangs de Hollande,
78610 Les Bréviaires.



La base de loisirs est ouverte du
mercredi au dimanche de 11 H à 19 H,
jusqu'au jeudi 31 août.



Tarifs à consulter sur :
www.rt78.fr/base-de-loisirs-des-etangs-de-hollande



10 GRAND ANGLE

RAMBOUILLET TERRITOIRES, TERRE DE JEUX 2024

Dernière ligne droite pour les sportifs qui s'entraînent d'arrache-pied pour les Jeux olympiques, qui se tiendront à Paris du 26 juillet au 11 août, et paralympiques, du 28 août au 8 septembre. Rambouillet Territoires, labellisée Terre de Jeux 2024 depuis décembre 2019, s'associe pleinement à cet événement national porteur des valeurs de l'olympisme (excellence, respect et amitié). Elle vient de participer à la Semaine olympique et paralympique début avril et s'apprête désormais à vivre ses premiers jeux Intervillages.

Célébrons les Jeux olympiques...

L'histoire des Jeux olympiques remonte à l'Antiquité et prend ses racines en Grèce il y a environ 3000 ans. Selon les récits historiques, les premiers jeux furent célébrés en 776 av. J.-C. à Olympie en l'honneur du dieu grec Zeus. Ils avaient lieu au même endroit tous les quatre ans, période nommée « Olympiade ». À l'époque, les jeux ne comportaient que des sports individuels (course à pied, lutte, boxe, lancer de javelot, concours hippiques, pentathlon...).

Après la conquête de la Grèce par Rome en 146 av. J.-C., les Jeux olympiques entrent dans une période de déclin, et sont finalement abolis en 393, après plus de mille ans d'existence, par l'empereur Théodose 1^{er}, soucieux de promouvoir le catholicisme et d'éliminer les cultes païens. Olympie subit alors des actes de vandalisme et sombre dans l'oubli, jusqu'à ce qu'il soit redécouvert en 1766 par l'Anglais Richard Chandler. Ce n'est cependant qu'en 1875 que des fouilles archéologiques, menées par des Allemands, permettent de mettre au jour les ruines d'Olympie.



Site d'Olympie en Grèce



Ces découvertes inspirent le Baron Pierre de Coubertin (1863-1937) qui instaure alors les Jeux olympiques de l'ère moderne. Sportif passionné, il fonde le Comité international olympique (CIO) en 1894 avec pour objectif de contribuer à l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce à l'éducation de la jeunesse par le sport. Les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne voient le jour en 1896 à Athènes.

Retour sur la Semaine olympique et paralympique

La 8^e édition de la Semaine olympique et paralympique (SOP) s'est déroulée du 2 au 6 avril avec comme objectif de promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière auprès des jeunes, tout en les sensibilisant au handicap.

39 classes des écoles élémentaires des Bréviaires, des Essarts-le-Roi, du Perray-en-Yvelines, de Vieille Église-en-Yvelines et d'Auffargis et leurs 990 élèves ont ainsi eu la possibilité de pratiquer diverses activités sportives.

Les CP ont participé à des activités nautiques, dont certaines handisport, à la piscine des Molières aux Essarts-le-Roi tandis que les CE2 découvraient le breakdance au centre sportif Le Roseau au Perray-en-Yvelines. Les CE1 se sont essayés à la grimpe pendant que les CM1 s'adonnaient à des activités de glisse urbaine adaptée et au skateboard. Quant aux CM2, ils se sont entraînés au triathlon : 100 mètres de natation, 1400 mètres de vélo et 524 mètres de course à pied, totalisant symboliquement 2024 mètres parcourus. Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer Jeanne Le Pêcheur, athlète de haut niveau paralympique yvelinoise qui pratique le handbike (vélo propulsé à l'aide des bras).

Les jeux Intervillages

L'événement « Intervillages 2024 » organisé par Rambouillet Territoires avec l'appui des 36 communes aura lieu les 22 et 23 juin. Cet événement sportif et ludique mettra en compétition des équipes du territoire, constituées d'adultes et de juniors, à travers 14 disciplines. L'objectif : promouvoir l'esprit olympique et la convivialité !

Les jeux Intervillages ont pour dessein de mettre en relation les habitants des différentes communes de Rambouillet Territoires autour d'un temps sportif fort. Cet événement vise à dynamiser la cohésion entre les 36 communes avec l'ambition qu'il devienne un rendez-vous récurrent incontournable. Le principe est simple : s'amuser, se rassembler, mais aussi se défier.

Les habitants sont conviés à se mesurer lors d'une compétition sportive ludique. Chaque ville ou village formera une équipe qui



SOP : découverte du WCMX (BMX en fauteuil roulant)

participera à différentes épreuves. Les points sont accumulés au fil des rencontres et l'équipe ayant le plus grand total de points remportera les jeux.

Les épreuves feront appel à des aptitudes variées telles que la force, la vitesse et l'adresse, offrant ainsi à chacun l'occasion de briller dans des domaines différents. 14 disciplines seront représentées (tir à la corde, fléchettes, basket à 3, tennis de table, pétanque, footgolf, etc.).

Le classement des équipes sera établi par épreuve. À l'issue de la dernière épreuve, un tableau des médailles désignera la commune vainqueur du "Trophée Intervillages 2024". Les trois premières équipes de l'épreuve finale, le « Relais Rambouillet Territoires », monteront sur le podium pour recevoir des médailles d'or, d'argent et de bronze. Le trophée remis pour le Relais Rambouillet Territoires sera remis en jeu lors d'une future édition.

Comment seront constituées les équipes ?

Chaque commune constituera son équipe en sélectionnant 20 participants maximum parmi les personnes qui se seront préinscrites. La liste des épreuves auxquelles l'équipe choisira de participer sera alors arrêtée. Chaque membre de l'équipe



devra s'engager à participer à au moins une épreuve, en plus de la course-relais obligatoire le dernier jour, ceci afin de garantir l'équité entre les communes. Les communes qui n'auraient pas d'équipe complète pourront néanmoins s'associer pour participer aux jeux Intervillages.

Les juniors doivent être nés entre 2008 et 2011 et fournir une autorisation parentale.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes depuis septembre 2023. Une cinquantaine de personnes se sont déjà préinscrites (à la date du bouclage du magazine). Vous pouvez encore les rejoindre en vous rendant sur le site de Rambouillet Territoires jusqu'au 31 mai en indiquant votre commune de résidence.

Informations et inscriptions :
www.rt78.fr/intervillages-2024

Le relais de la flamme olympique

Le relais de la flamme olympique est une tradition importante des Jeux olympiques modernes, qui consiste à transporter une flamme allumée depuis Olympie, en Grèce, jusqu'au lieu

de la cérémonie d'ouverture. Ce relais est un événement festif, impliquant des coureurs qui portent la flamme à travers différents pays, régions et villes. Il symbolise l'esprit olympique universel et porte les valeurs de paix, d'unité et de fraternité entre les nations. Il permet également aux habitants de participer à la célébration des jeux.

Chaque coureur parcourt une certaine distance avant de passer le flambeau à un autre participant, créant ainsi une chaîne humaine. Le dernier porteur de la flamme a l'honneur d'allumer la vasque olympique lors de la cérémonie d'ouverture, marquant ainsi le début officiel des Jeux. Cet été, la flamme olympique passera par huit communes des Yvelines, dont Rambouillet le 23 juillet.

Envie de tester vos connaissances sur les Jeux olympiques et paralympiques ?

Découvrez notre quiz tous les vendredis sur la page Facebook : @Rambouillet.Territoires



Appel à bénévoles

Pour la pleine réussite des jeux Intervillages, la mobilisation de bénévoles engagés et désireux de s'investir est essentielle. Rambouillet Territoires recherche des bénévoles pour différentes missions : pointage, orientation, arbitrage, logistique, distribution des collations, etc.

Contact : intervillages2024@rt78.fr



Clôture de la SOP en présence de Jeanne Le Pêcheur



C'EST VOTÉ !

Réunis régulièrement en séance de Conseil communautaire, vos élus issus des 36 communes de Rambouillet Territoires, prennent des décisions ou émettent des avis sur les affaires concernant la communauté d'agglomération.

CONSEIL DU

22
JANVIER

1/ Débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

2/ Présentation des orientations stratégiques de l'habitat dans le cadre du Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi).

CONSEIL DU

6
MARS

1/ Motion défavorable de Rambouillet Territoires sur le projet de Schéma régional de l'hébergement et de l'habitat (SRHH) établi par l'État.

2/ Transfert de la compétence liée aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques au Syndicat d'énergie des Yvelines.

3/ Présentation et tenue du débat d'orientation budgétaire 2024.

CONSEIL DU

2
AVRIL

1/ Vote du budget 2024.

2/ Convention d'intervention foncière de la ZAC du Gros Chêne entre Rambouillet Territoires, la commune des Essarts-le-Roi et l'Établissement public foncier d'Île-de-France.

3/ Compromis de vente pour l'extension du parking de la gare ferroviaire de Gazeran.

Les séances des Conseils communautaires sont ouvertes au public.

Les procès-verbaux et l'intégralité des délibérations sont disponibles sur : www.rt78.fr



DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

L'ACTION SOCIALE



L'action sociale, en partie, est l'une des compétences transférées à Rambouillet Territoires par les communes de la communauté d'agglomération. Elle a été confiée au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui opère dans les domaines de la petite enfance - relais petite enfance et micro crèches - et du maintien à domicile des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans. Explications.

Une compétence partagée

L'exercice de certaines compétences des communautés d'agglomération est soumis à la reconnaissance préalable de leur intérêt communautaire, c'est-à-dire leur intérêt pour l'ensemble des communes qui la composent. Il s'agit dans le cas de certaines compétences de laisser la possibilité aux communes de mener un certain nombre d'actions qui les concernent principalement (actions de proximité) et de remonter au niveau de l'échelon intercommunal les missions nécessitant d'être exercées sur un périmètre plus large.

La compétence « action sociale » est soumise à cette définition de l'intérêt communautaire. Ainsi, elle est partagée entre les communes et Rambouillet Territoires. La communauté d'agglomération a pris la compétence petite enfance, pour la gestion de micro-crèches et du relais petite enfance à l'échelle intercommunale, ainsi que le maintien à domicile des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans. Ces missions sont assurées par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), établissement public administratif intercommunal créé par Rambouillet Territoires.

Le CIAS est piloté par un conseil d'administration présidé par le président de la communauté d'agglomération. Les services sont au bénéfice des 36 communes de Rambouillet Territoires.

La petite enfance

Le relais petite enfance

Le relais petite enfance avec ses 4 antennes – Ablis, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Rambouillet – est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux parents et aux professionnel(le)s de l'accueil individuel des enfants (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile). Les responsables des différentes antennes orientent, conseillent et accompagnent notamment les parents et futurs parents dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Elles informent les assistant(e)s maternel(le)s sur le cadre d'exercice de leur métier. Enfin, elles proposent des temps d'échange entre assistant(e)s maternel(le)s sur leurs pratiques professionnelles et organisent régulièrement des ateliers d'éveil.



Les micro-crèches

Rambouillet Territoires est en charge de la construction, de la réhabilitation et de l'entretien de son réseau de micro-crèches. La supervision de la gestion des micro-crèches communautaires et le suivi de la délégation de service public dans leur fonctionnement sont effectués par le CIAS.

Le CIAS permet aux familles de bénéficier de la possibilité de faire garder leurs enfants de la naissance à 4 ans dans l'une des 9 micro-crèches du territoire : Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, La Boissière-École, Longvilliers, Orcemont, Raizeux, Rambouillet (2 micro-crèches) et Sonchamp. Une équipe dédiée accompagne les familles dans leurs démarches et gère les dossiers d'inscription. L'attribution des places est effectuée par une commission d'attribution constituée du Président de Rambouillet Territoires et de 17 membres qu'il a nommés : la vice-présidente déléguée « Action sociale et santé », Véronique Matillon, maire de Rambouillet, des élus et agents des communes et de Rambouillet Territoires en lien avec le secteur petite enfance ainsi que le délégataire.

Le maintien à domicile

Maintenir les personnes âgées qui le souhaitent et les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions à leur domicile, telle est la mission de Rambouillet Territoires par l'entremise de ce pôle du CIAS.

De quelques heures hebdomadaires à une présence plus soutenue, renforcée par une aide à la personne (préparation de repas, aide à la toilette, entretien du cadre de vie de la personne, repassage, aide administrative, etc.), la demande d'aide à domicile varie en fonction du degré d'autonomie de la personne. Les agents sociaux – auxiliaires de vie ou aide-ménagères – accompagnent chaque personne en fonction de ses besoins.

Le CIAS propose également un service de portage de repas à domicile, un service de téléassistance et un soutien pour les aides sociales légales – aide sociale à l'hébergement, cartes de transport Améthyste, obligation alimentaire – pour Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme, Orsonville, Paray-Douville et Prunay-en-Yvelines.



Crèche ou micro-crèche, quelle différence ?

La micro-crèche se distingue d'une crèche par son effectif maximal de 10 à 12 enfants tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge.

Plus d'infos :

<https://www.rt78.fr/centre-intercommunal-daction-sociale>

Compétences



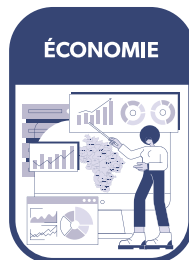
- Collecte des déchets
- Assainissement
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



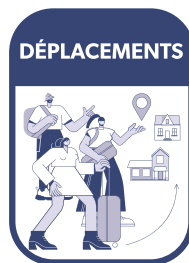
- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines





À VOS CÔTÉS...

LE RELAIS PETITE ENFANCE DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

Le Relais petite enfance de Rambouillet Territoires (REPERT) est un point d'information, de rencontre et d'échanges pour les parents de jeunes enfants et les professionnel(le)s de l'accueil individuel. Géré par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), il se déploie sur 4 antennes : La bulle d'air à Ablis, Les mini-pousses au Perray-en-Yvelines, L'accueil-en-chanté aux Essarts-le-Roi et La canopée à Rambouillet.

Dans le paysage de la petite enfance, les Relais petite enfance jouent un rôle fondamental. S'ils ne sont pas destinés directement à l'accueil des tout-petits, ce sont des dispositifs de proximité offrant un soutien précieux aux parents et aux professionnel(le)s de l'accueil individuel des jeunes enfants (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile).

Un relais, 4 antennes

Le Relais petite enfance de Rambouillet Territoires (REPERT) est sectorisé en 4 zones géographiques : Ablis, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Rambouillet, avec chacune une antenne et une responsable. Pour des missions identiques, chaque antenne a son identité et les responsables mettent en place des actions en fonction du public qu'elles accueillent et de l'organisation de leur zone géographique.

Les responsables connaissent parfaitement les différentes structures d'accueil du jeune enfant et les spécificités du territoire, plutôt rural. Elles s'appuient les unes sur les autres, partageant leurs compétences et expériences, pour proposer un accompagnement de qualité sur l'ensemble du territoire. Elles maintiennent également régulièrement des contacts avec les partenaires institutionnels impliqués dans la garde d'enfants, qu'ils soient locaux (communes, département, région) ou nationaux.

Un lieu d'information, de ressources et d'accompagnement des familles

Le relais soutient les familles dans leur cheminement vers la parentalité en englobant toutes les facettes, y compris les devoirs et responsabilités liés au soutien matériel et à l'éducation.

Il accompagne les familles dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins et à ceux de leur enfant. Il leur délivre des informations complètes sur les différents modes de garde du jeune enfant - privés, publics, collectifs, individuels - présents sur l'ensemble des 36 communes de la communauté d'agglomération. Il informe les parents sur les différences de ces modes d'accueil, leurs caractéristiques et leurs coûts afin de les aider dans leur prise de décision.

Dans le cas du choix d'un mode de garde par un(e) assistant(e) maternel(le), le relais fournit aux parents les informations de premier niveau sur la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Il épaulé les parents dans leur rôle de parents employeurs du début à la fin du contrat (démarches d'embauche, connaissance de la loi et des outils facilitant les démarches, contractualisation, rupture de contrat, etc.). Si nécessaire, il oriente les familles vers des partenaires qualifiés pour les questions juridiques ou comptables.



Un premier contact téléphonique permet une évaluation préalable des besoins de la famille pour y répondre au mieux avant un éventuel rendez-vous (physique, voire en visio).

Le relais favorise également la mise en relation de l'offre et la demande de l'accueil individuel, par la diffusion de listes d'assistant(e)s maternel(le)s par communes et oriente vers les sites monenfant.fr et assmat.yvelines.fr. À noter, le relais assure une continuité de la permanence administrative grâce à une adresse mail unique.

Un accueil des professionnel(le)s de l'accueil individuel

Le relais apporte aux professionnel(le)s un soutien dans leur pratique quotidienne en proposant des temps d'échange et d'écoute : cinés-débats, rendez-vous, réunions à thèmes, groupes d'échanges de pratiques, temps festifs à vocation de professionnalisation, temps d'information, etc.

En lien avec le Conseil départemental des Yvelines en charge des agréments et les puéricultrices qui leur font remonter des préoccupations de terrain, les responsables du relais proposent des actions en adéquation avec les besoins des professionnels. Le relais a également un rôle de facilitateur et de coordinateur pour la formation. Les responsables sont dans une démarche d'accompagnement des professionnel(le)s, elles recueillent les besoins en formation puis proposent et composent des groupes pour leur mise en place.

Des propositions d'ateliers d'éveil

Les responsables des antennes du relais organisent chaque semaine 3 à 4 ateliers. Ce sont des temps d'échange et de questionnement qui permettent aux professionnel(le)s de rompre l'isolement, de rencontrer leurs pairs, de partager expériences et inquiétudes et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles

sous le regard bienveillant et le cadre des responsables du relais. Les professionnel(le)s peuvent y aborder des sujets en lien avec leurs pratiques ou leurs problématiques du quotidien.

Ces ateliers d'éveil, ludiques et éducatifs contribuent au développement sensoriel, moteur, cognitif et social des tout-petits, tout en favorisant leur autonomie et leur confiance en eux. Ils leur offrent également l'opportunité de découvrir de nouvelles activités, de partager des moments de jeu et de créer des liens avec d'autres enfants.

Les assistant(e)s maternel(le)s s'inscrivent, avec les enfants qu'elles accueillent, entre chaque période de vacances scolaires en fonction des plannings proposés par les responsables des antennes. Ce fonctionnement permet un roulement et l'accès aux activités pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en cours d'année.

Pôle Petite enfance :

14 rue Gustave Eiffel 78511 Rambouillet

Responsable de pôle : Frédérique Muller • 01 34 57 58 85
ciaspetiteenfance@rt78.fr

« La bulle d'air » :

Place Émile Perrot 78660 Ablis

Responsable antenne : Christelle Magnac • 01 30 46 08 48

« Les mini-pousses » :

35 rue de Chartres 78610 Le Perray-en-Yvelines

Responsable antenne : Claire Ehny • 01 34 84 30 87

« L'accueil-en-chanté » :

34 rue de Rome 78690 Les Essarts-le-Roi

Responsable antenne : Nadine Le Men • 01 30 41 68 77

« La canopée » :

14 rue Gustave Eiffel 78511 Rambouillet

Responsable antenne : Pauline Séné • 01 34 57 58 40



À VOS CÔTÉS...

LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un projet de rénovation, une isolation à refaire, des fenêtres à changer ? Depuis 2005, Rambouillet Territoires accompagne les habitants dans leurs projets. Depuis 2023, la communauté d'agglomération est membre du réseau France Rénov'. Elle peut vous conseiller pour les aides à la rénovation énergétique que vous pouvez solliciter.

Dans le cadre de son plan Climat-Air-Énergie Territorial, la communauté d'agglomération offre aux particuliers un service de conseil et d'accompagnement énergétique. Une conseillère énergie vous aidera à identifier les travaux les plus pertinents pour votre logement, vous expliquera les solutions techniques et vous informera des aides financières possibles. N'hésitez pas à la solliciter pour vos projets !



Qui est concerné par les aides ?

Tout le monde, quel que soit son niveau de revenu peut bénéficier d'une aide, seuls le type d'aide et son montant pourront être différents.

Quels types d'aides ?

Il existe différentes aides, des aides pour une rénovation globale touchant plusieurs postes de travaux et des aides pour des rénovations poste par poste. Selon le projet, elles peuvent être accordées par des organismes publics - Anah (Agence nationale de l'habitat), région, département, Rambouillet Territoires -, privés via le dispositif CEE (Certificats d'économie d'énergie) ou locaux.

À noter, les aides publiques concernent uniquement les résidences principales. Il existe également l'éco-prêt à taux zéro.

Quels travaux sont éligibles ?

Les travaux d'isolation (combles, toiture, murs, fenêtres, planchers bas...), de chauffage à énergie renouvelable (bois, pompe à chaleur, solaire...) ou d'installation d'un ballon d'eau chaude thermodynamique ou solaire, etc.

Ces travaux doivent être réalisés par un artisan certifié RGE (Reconnu garant de l'environnement). Dans le cas d'une rénovation globale, les travaux doivent permettre au logement de gagner 2 étiquettes au DPE (Diagnostic de performance énergétique).

Les démarches

Demande des devis, dépôt de la demande d'aide (sauf si l'artisan peut toucher directement l'aide et la déduire des travaux) puis signature du devis.

La demande d'aide doit être impérativement faite avant la signature du devis. Le délai de réponse est de moins d'un mois et l'aide est versée après réception de la facture (exception dans certains cas).

Les chiffres



470

ménages conseillés
en 2023



197

dossiers ont bénéficié d'une aide de
Rambouillet Territoires en 2023



Une enveloppe de **100000 €**
de subvention prévue par Rambouillet
Territoires en 2024



L'aide à 1 € (dispositif pour venir en aide à certains ménages pour réaliser des travaux d'isolation et de chauffage) et le crédit d'impôt n'existent plus. Depuis la loi du 24 juillet 2020, le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit.

Service Conseil énergie : 0183 76 06 05 • conseil.energie@rt78.fr
<https://www.rt78.fr/aides-habitat/programme-habiter-mieux>
<https://france-renov.gouv.fr/>



EN COULISSES

LE SERVICE URBANISME ET PROGRAMMATION DE L'HABITAT

Environ 900 dossiers de demandes d'urbanisme arrivent chaque année au service Urbanisme et Programmation de l'habitat de Rambouillet Territoires. Cinq agents y travaillent. Présentation.

Sil la compétence urbanisme n'a pas été transférée par les communes à la communauté d'agglomération, 32 communes (toutes sauf Rambouillet, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Les Bréviaires) lui ont néanmoins délégué une large part de l'instruction des autorisations d'urbanisme, dont des permis de construire, de démolir, d'aménager et de travaux pour les ERP (établissements recevant du public).

Chaque mairie reste le premier interlocuteur, la porte d'entrée, pour les dépôts de dossiers par les habitants. Les instructeurs de Rambouillet Territoires réalisent ensuite l'instruction technique et juridique des dossiers. Ils rédigent des courriers aux pétitionnaires - personnes morales ou physiques auteurs de la demande d'autorisation ou de permis - pour les informer des éventuelles pièces complémentaires à apporter et des délais d'instruction. Ils ne reçoivent pas de public.

Les instructeurs consultent un certain nombre d'organismes en fonction du projet analysé (ENEDIS, les services liés aux réseaux, à l'eau potable et à l'assainissement, le département, la commission locale de l'eau, l'agence régionale de santé, etc.) pour s'assurer de sa faisabilité. Les communes ayant chacune leur propre PLU, elles appliquent des règles d'urbanisme

spécifiques auxquelles doivent se référer les instructeurs (matériaux conformes au PLU, distances de voisinage, ouvertures, stationnement, etc.). Les instructeurs s'informent du contexte local auprès de la commune concernée. Rambouillet Territoires rédige ensuite un arrêté, conforme au droit de l'urbanisme et au PLU en vigueur dans la commune, et le propose au maire qui en est le signataire.

Les instructeurs ont également un rôle de conseil important vis-à-vis des communes avec qui ils instaurent une relation de proximité et de confiance. Ils dispensent des formations et apportent une aide technique, notamment pour l'utilisation du logiciel d'instruction fourni par Rambouillet Territoires et mutualisé pour 35 communes.

La direction Urbanisme et Programmation de l'Habitat est un service transversal. Il est en lien avec le service SIG (système d'information géographique), notamment pour le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et la planification de l'urbanisme sur l'ensemble du territoire, avec la direction du développement économique pour l'évolution des zones d'aménagement concerté (ZAC), avec le service des infrastructures pour les réseaux et la voirie, avec le service eau et assainissement, le service environnement, etc.



Service Urbanisme et Programmation de l'Habitat



20 NOS INVITÉS

DEUX JEUNES SPORTIFS PROMETTEURS

Alors que l'été approche avec les Jeux olympiques 2024 prévus à Paris et les jeux Intervillages de Rambouillet Territoires, présentation de deux jeunes sportifs talentueux de notre territoire : Maëlys Ribot et Valère Sol-Combes.

MAËLYS

GRAINE DE CHAMPIONNE EN BMX

À 10 ans, Maëlys Ribot est une Sonchampoise passionnée des sports qui bougent et surtout du BMX qu'elle pratique en compétition. Elle nous raconte.

Quels sports pratiques-tu ? Depuis quand ?

Je pratique la danse moderne, le VTT depuis 6 ans et le BMX depuis l'année dernière.

Comment as-tu découvert le BMX ?

Je faisais déjà du VTT au club H2P (Horde de Patagonie) à Bullion. J'ai fait un essai de BMX sur la piste de Saint-Quentin-en-Yvelines (site olympique). Il y avait une compétition, ça m'a donné envie et je me suis inscrite dans le club de Chartres.

Qu'est-ce qui t'attire dans ce sport ?

Le BMX ressemble au VTT, un sport que j'aime beaucoup. J'aime rouler et sauter sur les bosses des circuits depuis toute petite, j'aime les parcours et la vitesse.

Combien d'heures t'entraînes-tu par semaine ?

Je fais 1 heure et demie de VTT et 3 heures de BMX. Je participe à la coupe du Centre (coupe de la région Centre) avec une manche tous les 15 jours et aux 3 manches qualificatives pour les championnats de France, Europe et Monde.

Quel est ton niveau de compétition ?

L'an dernier j'étais dans la catégorie U11 (9-10 ans). J'ai été qualifiée pour les championnats de France à Châlette-sur-Loing et d'Europe à Besançon. Je suis allée jusqu'en quart de finale aux deux compétitions et j'ai été classée 28^e au championnat de France et 24^e au championnat d'Europe.

J'ai été classée 4^e en coupe du Centre et 1^{re} au trophée eurélien. J'ai aussi fait la compétition Indoor à Caen en mars. Cette année je viens de changer de catégorie, je suis en U13 (11-12 ans).

Est-ce difficile de concilier l'école et les études ?

Cette année je suis en CM2 et j'arrive à faire mes devoirs et pratiquer mes activités.



© Eponine photo

Je suis aussi conseillère municipale des enfants dans ma commune.

As-tu un souvenir que tu aimerais nous faire partager ?

Une de mes premières compétitions il y a 3 ans aux Gets dans les Alpes (une compétition réservée aux 7-14 ans). C'était un parcours en descente à faire le plus vite possible, j'ai fini 3^e. J'ai beaucoup aimé.

Et maintenant ?

Mon objectif, c'est d'être sur le podium de la coupe du Centre et de me qualifier à nouveau pour les championnats de France (à Chartres cette année) et d'Europe.



VALÈRE

TENNISMAN DE HAUT NIVEAU

À 13 ans, Valère Sol-Combes, Ramboliteain, est l'un des meilleurs jeunes de sa catégorie dans les Yvelines. Son sport : le tennis. Il nous en parle avec passion.

Quel sport pratiques-tu ? Depuis quand ?

Je pratique le tennis depuis une dizaine d'années.

Comment as-tu découvert cette discipline ?

Je voulais faire du football mais comme j'étais né en fin d'année, je ne pouvais pas commencer avant mes 4 ans. Le club de tennis était à côté du club de football, j'ai essayé le tennis et j'ai accroché tout de suite.

Dans quel club es-tu ?

Je suis au Tennis Club La Clairière à Rambouillet.

Qu'est-ce qui t'attire dans ce sport ?

J'aime le fait d'être seul face à l'adversaire. Au début, je faisais du tennis pour moi. Ça m'a beaucoup plu, j'ai commencé la compétition et ça m'a donné envie d'en faire plus tard. Le tennis m'apporte de la détente, du bonheur et de la sociabilisation.

Combien d'heures t'entraînes-tu par semaine ?

Je m'entraîne chaque jour 1 heure à 1 heure et demie sauf le dimanche, ce qui fait 8 heures par semaine.

Quel est ton niveau de compétition ?

Au niveau départemental, je fais partie des 4 meilleurs et je vais essayer de gagner le championnat des Yvelines 13-14 ans en individuel, il a lieu mi-avril.

J'ai participé à un tournoi international 11-12 ans dans le sud de la France il y a 2 ans, ce qui m'a permis ensuite de faire une belle progression. Au niveau national, je suis dans les 50 meilleurs Français de ma catégorie (13-14 ans) et je vais bientôt être classé « 15 ».

Quel est le côté positif de pratiquer ton sport ? Le plus difficile ?

Le côté positif, c'est l'envie de bien faire, de mieux faire. Ce sport me pousse à m'entraîner, à me sociabiliser avec mes camarades du tennis, à me dépasser et à tout donner sur le terrain. Ça m'aide aussi beaucoup au quotidien. Le plus difficile, c'est de garder le même niveau de jeu plusieurs semaines ou plusieurs mois, de rester concentré même quand on a un « coup de mou ».

Est-ce difficile de concilier sport et études ?

Je suis en 4^e. J'arrive à concilier les deux, ça fait partie des conditions vues avec mon coach. L'école ça doit être aussi important, il faut que je reste concentré autant à l'école que sur le terrain de tennis. Je m'avance dans mes devoirs le week-end, il faut de l'organisation.

As-tu un souvenir que tu aimerais nous faire partager ?

Mon plus gros souvenir dans le tennis, c'était il y a 2 ans quand j'ai réussi à être

finaliste au championnat départemental en gagnant plusieurs matches alors que je n'étais pas du tout favori.

En février, j'ai participé à l'un des plus grands tournois internationaux du monde, le TIM Essonne. Des joueurs viennent d'Australie, de Chine pour faire ce tournoi. J'ai gagné le premier tour des qualifications puis je me suis incliné contre un Italien. C'était mon premier vrai tournoi international. J'avais un peu la pression, j'ai plutôt bien joué mais mon adversaire était plus fort. C'était une très bonne expérience.

Et maintenant ?

J'aimerais aller dans une université américaine après le Bac. Aux États-Unis le sport universitaire est quelque chose de très important. Avec un bon niveau en France, on peut avoir une bourse et pratiquer le tennis tout en poursuivant ses études. J'aimerais faire du tennis au niveau professionnel mais si je n'arrive pas à percer dans le tennis, ça me plairait de devenir journaliste sportif.



NOS VILLES ET VILLAGES



SAINT-MARTIN- DE-BRÉTHENCOURT



Jacky DRAPPIER
Maire depuis 2015

Situé au sud de Rambouillet Territoires, Saint-Martin-de-Bréthencourt est un charmant petit village rural entouré de paysages verdoyants, à la frontière entre les régions naturelles de la Beauce et du Hurepoix, et à la source de la rivière l'Orge. Présentation.

La commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt partage son histoire avec celle de Rochefort-en-Yvelines par Guy le Rouge qui fut seigneur des deux localités durant le Moyen-Âge. Guy le Rouge, seigneur de Rochefort, entreprit la construction d'un château fort à Bréthencourt au XI^e siècle.

Traversée par la rivière l'Orge, qui prend sa source sur son territoire, ainsi que par son affluent le Rougemont, qui rejoint l'Orge au lavoir de Saint Martin, Saint-Martin-de-Bréthencourt bénéficie d'un cadre naturel remarquable. Constituée principalement d'espaces agricoles, forestiers et naturels, la commune a la particularité de ne pas avoir de bourg central. Elle est en effet composée de quatre hameaux

principaux - Brethencourt, Saint-Martin, Ardenay et Haubaut - de hameaux plus petits - le Gué d'Orge, les Vieux Murs, Montgarrier, le Moulin Neuf, le Moulin de Ville, la Puce - et de plusieurs fermes isolées. La vie agricole y est prédominante avec notamment les fermes de Brandelles et de Brouville qui proposent leurs produits en vente directe aux particuliers.

Dotée d'infrastructures essentielles, la commune offre à ses habitants une école primaire, ainsi que des services de santé avec la présence d'un cabinet de sage-femme, d'un ostéopathe, d'une esthéticienne et d'un psychologue. Saint-Martin-de-Bréthencourt attire également de nombreux randonneurs, charmés par les sentiers pittoresques qui la traversent.



680 Saint-Martinoises et Saint-Martinois
16,67 km² de superficie



La vie de la commune est dynamisée par les événements organisés par ou en partenariat avec les associations : des actions au profit de l'école, des spectacles pour les aînés, une brocante ou encore les festivités de la fête nationale. En outre, chaque année en juin, un événement ludique, le fun run, une course familiale non chronométrée de 3 kilomètres agrémentée d'obstacles, attire petits et grands pour une journée de divertissement en plein air. Et pour enrichir davantage la vie associative, la construction d'une salle dédiée est en cours, avec une ouverture prévue d'ici la fin de l'année.



Les trésors de la commune

L'église

Édifice en pierre de style roman du XII^e siècle, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul présente des caractéristiques architecturales remarquables, en particulier sa tour-clocher imposante. Elle a également gardé ses bancs à l'ancienne. Elle est inscrite au titre des Monuments de France depuis 1977.

Une collection de bouquets de mariées

Dans l'église, derrière une vitrine, se trouve une jolie collection de bouquets de mariées datant de la fin du XIX^e siècle et du début XX^e.



À VOIR, À FAIRE !

10 IDÉES DE SORTIES



FESTIVITÉS

Du 18 au 20 mai

Fête de la Saint-Fort

La troupe des chevaliers « Les Regrattiers d'histoire » installe son campement : combats de chevaliers, tirs d'arquebuses, danses médiévales, contes, cochon rôti, visites guidées/spectacle, concours de pêche et de pétanque, animation et ateliers médiévaux pour enfants, etc.

POIGNY-LA-FORÊT Route de Rambouillet et salle Claude Vatron

Pré-inscription et informations : <http://sauvons-les-moulineaux.e-monsite.com>

Contact : 06 26 82 46 22

★★★

8 et 9 juin

Fête d'Ablis

Organisée par le Syndicat d'Initiative et la mairie, avec les associations ablisiennes. À l'honneur : les Jeux olympiques, couronnement de la Reine d'Ablis et de la Reine des Sports, accompagnées de leurs dauphines, fête foraine, défilé des chars, structures gonflables, feu d'artifice et animations.

ABLIS Place des fêtes Espace Étincelle

<https://ablis.fr>



MARCHÉ NOCTURNE

18 mai

À partir de 18h30

Soirée conviviale et festive. 60 à 80 artisans et exposants (produits de bouche, bijoux, décorations, vêtements, etc.), concerts et restauration. Accès libre et gratuit.

LE PERRY-EN- YVELINES Place du marché

<https://leperry.fr>



BROCANTE VIDE GRENIER

19 mai

Brocante organisée par le Comité des fêtes.

HERMERAY Autour de l'église

www.hermeray.fr

★★★

26 mai

Vide-grenier organisé par le Comité des fêtes.

RAIZEUX Route des ponts

www.cdfraizeux.fr/accueil

★★★

2 juin

Brocante organisée par l'ALCA (Association loisirs et culture d'Auffargis).

AUFFARGIS Parking du Foyer rural

<https://alca78610.wordpress.com>

★★★

14 juillet

Brocante

POIGNY-LA-FORÊT Route de Rambouillet

www.poigny-la-foret.fr



FÊTE DE LA NATURE

19 mai

De 10h à 18h

Activités gratuites : bourse aux plantes, ateliers créatifs et stands de sensibilisation éco-responsable, grand pique-nique (chacun est invité à apporter son repas).

LE PERRY-EN- YVELINES Parc municipal

<https://leperry.fr>

★★★

2 juin

De 10h à 18h

Nombreuses animations, conférences, expositions, jeux... avec la présence d'agriculteurs, apiculteurs, exploitants, associations et autres ! Gratuit.

LES ESSARTS-LE-ROI Mairie

www.essarts-le-roi.org



MUSIQUE

25 mai

À partir de 19h
Scène ouverte

Organisée par l'école de musique AMB. Rencontre et échanges entre musiciens(nes), chanteurs(teuses), qui viendront vous faire découvrir leurs talents. Entrée libre et accueil chaleureux. Restauration sur place.

LA CELLE-LES- BORDES Salle polyvalente

www.ambmusique.com



THÉÂTRE

25 mai

21h

Le Malade Imaginaire en La Majeur

Quatre artistes pour dix rôles, des mélodies entraînant accompagnées au piano, pour une adaptation légère et inattendue. Tout public (5€/10€).

ABLIS Espace Étincelle

<https://etincelleablis.fr>

★★★

16 juin

16h

Burn out

Comédie de Charles Istage, jouée par l'association les Tamalous.

En 1^{re} partie
« La libération de la princesse » par Les Ptimalous

RAIZEUX Salle polyvalente, route des Ponts

www.mairie-raizeux.fr



SPORT

8 juin

14h

La Raizeulienne

Courses et marche sportive
1^{er} trail : 15 km
2^e trail : 9 km
Marche sportive : 5 km

RAIZEUX

www.mairie-raizeux.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

LES ESSARTS-LE-ROI Mairie, rue du 11 novembre 1918

★★★

22 juin

RAIZEUX

★★★

22 juin

RAMBOUILLET



FEU DE LA SAINT-JEAN

15 juin

Soirée organisée par l'OSASC (Office municipal des sports et des activités socio-culturelles). Jeux pour les enfants, apéritif musical et repas champêtre, concert « Urbann ». Gratuit.

BOINVILLE-LE-GAILLARD

Impasse de la mare aux bois

www.boinville-le-gaillard.fr

★★★

22 juin

« Olympiades Cellibordiennes » l'après-midi, restauration et musique le soir.

LA CELLE-LES-BORDES

Salle polyvalente et terrains de sport

www.lacellelesbordes.fr

★★★

22 juin

Soirée organisée par le Comité des fêtes.

LES ESSARTS-LE-ROI Stade Gallot

www.essarts-le-roi.org



FÊTE NATIONALE

13 juillet

POIGNY-LA-FORÊT

★★★

13 juillet

RAMBOUILLET Parc du château au Rondeau

★★★

14 juillet

LES ESSARTS-LE-ROI

★★★

13 et 14 juillet

Marché nocturne, concert, retraite au flambeau, feu d'artifice et bal populaire le 13, cérémonie patriotique le 14.

LE PERRYAY-EN-YVELINES



Retrouvez l'ensemble des événements sur : <https://www.rt78.fr/agenda>



26 INSTANTANÉS

LES INAUGURATIONS DU TERRITOIRE

Rambouillet Territoires investit dans les lieux de sport et de loisirs ainsi que dans les micro-crèches sur tout le territoire. Retour en images sur les dernières inaugurations.



30 janvier 2024

Inauguration de l'aire de jeux de **Saint-Arnoult-en-Yvelines**, avec M. Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, en présence de Mme Joëlle Jégat, maire de Saint-Arnoult et M. Geoffroy Bax de Keating, délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale » de Rambouillet Territoires, conseiller départemental et maire du Perray-en-Yvelines.

13 janvier 2024

Inauguration du terrain multisports de **La Boissière-École**, avec M. Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, en présence de Mme Anne-Françoise Gaillot, maire de La Boissière-École et présidente de l'office de tourisme Rambouillet Territoires et M. Geoffroy Bax de Keating, délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale » de Rambouillet Territoires, conseiller départemental et maire du Perray-en-Yvelines.





29 février 2024

Inauguration et visite de la micro-crèche de **Longvilliers**, avec M. Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, en présence de M. Maurice Chanclud, maire de Longvilliers, Mme Véronique Matillon, vice-présidente déléguée « Action sociale et santé » et maire de Rambouillet, Mme Clarisse Demont, conseillère départementale du Canton de Rambouillet, M. Carré, représentant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), et Mme Barrois, présidente du conseil d'administration de la CAF des Yvelines.

NOUVEAU GUIDE DÉCOUVERTES DE L'OFFICE DE TOURISME DE RAMBOUILLET TERRITOIRES



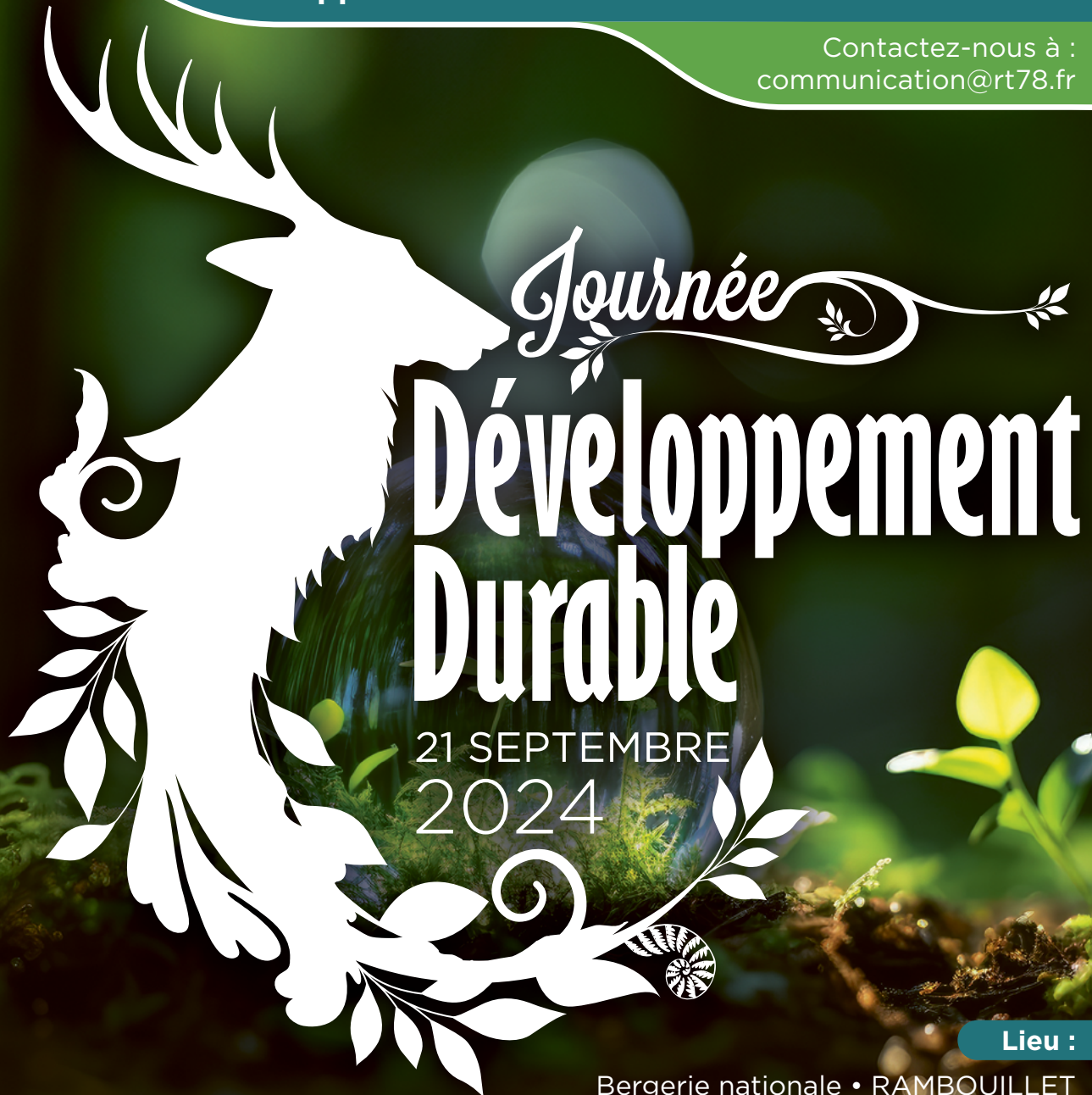
**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
OFFICE DE TOURISME



APPEL À PARTENARIAT

Rejoignez nos partenaires mobilisés autour du
développement durable sur les stands de l'événement

Contactez-nous à :
communication@rt78.fr



Lieu :

Bergerie nationale • RAMBOUILLET

Plus d'infos sur : www.rt78.fr

SOYONS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !